

## APPEL À COMMUNICATIONS

RENCONTRE DES JEUNES CHERCHEUR-E-S EN SOCIOLOGIE,  
ETHNOLOGIE, PHILOSOPHIE ET ESTHÉTIQUE À METZ (RJCSEPE)

**Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S) – Equipe de Recherche en  
Anthropologie et Sociologie de l’Expertise (ERASE) - CRUHL  
Ecole Doctorale PIEMES – Université Paul-Verlaine, Metz.**

### « Le genre dans tous ses états »

4 et 5 juin 2009

Après le succès des quatre premières rencontres (« L’expertise dans tous ses états » en 2005, « Le corps dans tous ses états » en 2006, « La critique dans tous ses états » en 2007 dont les actes sont parus au *Portique* et « L’action sociale dans tous ses états » en 2008), un groupe de doctorant-e-s de l’Arthemetz<sup>1</sup> proposent cette année de s’interroger, suivant la même formule, sur « tous les états » du genre, plus exactement des rapports de genre.

Les cinquièmes journées jeunes chercheur-e-s sont ouvertes à des communications de doctorant-e-s, de jeunes docteur-e-s et post-doctorant-e-s dans diverses disciplines (sociologie, ethnologie, histoire, sciences politiques, esthétique, géographie humaine, sciences de l’éducation, psychologie sociale...), l’objectif étant de permettre l’échange scientifique autour d’objets transversaux aux sciences humaines.

#### 1. Thématique

Si l’on observe un regain d’intérêt pour la question du genre depuis ces vingt dernières années, de nombreux aspects des rapports sociaux de sexe demandent à être ré-interrogés, re-soulevés, ré-analysés. Le genre est tour à tour envisagé comme critère fondamental ou comme donnée de contexte, il est à la fois champ de recherche et objet d’étude. Sa présence universelle invite les chercheur-e-s en sciences humaines et sociales à l’observer sous toutes les coutures. Analyser comment les sexes « s’arrangent »<sup>2</sup> nous conduit ainsi à interroger les places et rôles attribués à chacun-e dans les mondes sociaux traversés au quotidien. Parce que « l’information au sujet des femmes est nécessairement information sur les hommes »<sup>3</sup>, il importe de décrire le plus finement possible les espaces de circulation et de pouvoir des unes et des autres.

Pour ce faire, nous proposons d’aborder la question en deux temps distincts :

- Les usages du genre et ses enjeux dans trois mondes spécifiques : celui de l’emploi, plus exactement la question du genre des métiers, celui du monde des arts et plus

---

<sup>1</sup> L’Arthemetz (Atelier de réalisation de thèse, Metz) est un atelier pluridisciplinaire animé par les doctorants du département de sociologie et ethnologie pour les doctorants de l’Université Paul-Verlaine de Metz.

<sup>2</sup> Goffman Erving, 2002 (1977), *L’arrangement des sexes*, Paris, La Dispute.

<sup>3</sup> Scott Joan, « Genre : une catégorie utile d’analyse historique », *Cahiers du GRIF*, n° 37-38, Le genre de l’histoire, 1988, p. 129.

spécifiquement de la musique et enfin, celui du politique, pris dans le triptyque militant du genre, genre de militant et cause genrée (sur 3 demi-journées ; les communicant-e-s seront sélectionné-e-s après réponse à cet appel à contributions)

- La place du genre dans les sciences sociales (sur 1 demi-journée ; pas de communications mais un débat entre tou-te-s les participant-e-s qui clôturera la rencontre)

## A. Le genre : des domaines de recherche et des usages.

(L'appel à contributions porte seulement sur cette partie)

### A1 : Genre et métiers genrés.

« Les sociologues industriels » abordent traditionnellement la question des femmes au travail à travers la problématique de ségrégation sexuelle et des inégalités salariales, ce qui laisse dans l'ombre de nombreux aspects<sup>4</sup>. Bien que certaines femmes revendiquent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle des droits pour la « prolétaire du prolétaire »<sup>5</sup>, que certaines sociologues pionnières (Harriet Martineau et Charlotte Perkins Gilman<sup>6</sup>) et d'autres, au sortir de la seconde guerre mondiale (Marguerite Thibert, Madeleine Guilbert, Viviane Isambert-Jamati, Marie-Josée et Paul-Henry Chombart de Lauwe, Andrée Michel), ont tenté d'orienter les analyses et débats en direction des femmes et des rapports de genre au travail, il faudra attendre la fin du XX<sup>e</sup> siècle pour que davantage de sociologues, sous l'influence du mouvement féministe des années 60 et 70, se penchent réellement sur la question. Mais ces travaux restent là encore minoritaires. Michel Lallement, après analyse, indique que seulement 13% des thèses en sociologie du travail et de l'emploi entre 1963 et 2002 ont porté sur le travail ou les métiers féminins, les relations hommes/femmes dans le monde professionnel ou encore la place des femmes dans l'action collective. Il ajoute que « sur les 82 doctorats recensés, 69 sont le fait de femmes »<sup>7</sup>. Qui plus est, les entrées, à l'image de la production publiée<sup>8</sup>, se limiteront pendant toute une période à une analyse de la différence entre les sexes au sein du monde ouvrier. Ce n'est qu'au cours des années 90 que s'opère un passage d'une sociologie des femmes à celle des « différences de sexe » dans le monde du travail, comme la qualifie Margaret Maruani<sup>9</sup>.

Depuis les *gender studies*, un certain nombre de recherches (entre autres, de sociologues, Marlaine Cacouault-Bitaud, Helena Hirata, Danièle Kergoat, Nicky Le Feuvre, Margaret Maruani, d'historiennes, Cécile Dauphin, Angela Groppi, Michelle Perrot, de philosophes, Geneviève Fraisse, etc.) ont compensé ces manques en affirmant que la question du genre ne peut être envisagée en dehors des rapports de genre. Abordée de cette manière, la question du genre au travail renvoie à celle de l'identité, plus exactement à la construction sociale de l'identité genrée.

---

<sup>4</sup> Wacjman Judy, 2003, « Le genre au travail », In : Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (dir.), *Le travail du genre*, Paris, La découverte.

<sup>5</sup> Tristant Flora, 1843, *Union ouvrière*, Paris, Prévot et Rouanet libraires.

<sup>6</sup> Harriet Martineau (1802-1876), qui « peut être considérée comme la première sociologue ; à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle traduisit en anglais des oeuvres d'Auguste Comte, publia le premier ouvrage de méthodologie des sciences sociales et divers autres travaux dont certaines études sur les femmes. » ; Charlotte Perkins Gilman (1860-1935), quant à elle, fut l'auteur de nombreux ouvrages théoriques de sociologie et d'économie consacrés à l'analyse de la situation des femmes et des conditions de leur émancipation. Lallement Michel, 2003, « Quelques remarques à propos de la place du genre dans la sociologie du travail en France », p. 123-137 In : Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (dir.), *Ibid.*

<sup>7</sup> Lallement M., 2003, *Ibid.*, p. 127.

<sup>8</sup> On citera, entre autres, Kergoat Danièle, 1978, « Ouvriers = ouvrières ? Propositions pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classe sociale » *Critiques de l'économie politique*, n°5, p. 65-97 ; Chaudron Martine, Ferrand Michèle, Kandel Liliane et Ringart Nadja, *Le sexe au travail*, 1984.

<sup>9</sup> Maruani Margaret, 2001, « L'emploi féminin dans la sociologie du travail », p. 43-56 In Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (dir.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, PUF.

Le processus d'imitation/différenciation par lequel celle-ci se construit se trouve alors éprouvé dans les relations sociales quotidiennes.

Les propositions de communications concernant cet axe pourront alors interroger plusieurs cas de figure : l'exception féminine dans des univers masculins (on pensera entre autres au monde des chauffeur-e-s routiers, du BTP, des égoutier-ère-s, des forces de l'ordre, de l'armée, etc.) ; son contraire, l'exception masculine en milieux féminins (par exemple : les sages-femmes<sup>10</sup>, les infirmier-ère-s, les assistant-e-s de service social<sup>11</sup>, les professeur-e-s des écoles, les puéricultrices, etc.)<sup>12</sup> ; mais également les cas *a priori* ordinaires de femmes dans des métiers dits féminins ou d'hommes dans des métiers dits masculins : les concepts de virilité et de muliérité, qui « désignent le conformisme aux conduites sexuées requises par la division sociale et sexuelle du travail »<sup>13</sup>, pourront ainsi être interrogés pour comprendre ce qui se joue en termes d'identité dans les métiers genrés. Par ailleurs, cette variabilité de la mixité sexuée, tantôt à dominante féminine, tantôt masculine, tantôt équilibrée, mène à s'interroger sur les enjeux et effets en termes d'organisation du travail, du poste et de l'espace de travail. A titre d'exemple, on peut penser aux travaux de Josiane Pinto<sup>14</sup> ou, plus récemment, de Nathalie Lapeyre, qui, dans son dernier ouvrage<sup>15</sup>, montre bien comment la féminisation de certains métiers (médecins, avocats et architectes) bouscule les pratiques, y compris celles des hommes.

## A2 : Rapports entre musique et genre.

Ce second atelier se fixe pour objectif général d'interroger les rapports de genre tels qu'ils sont construits et représentés dans l'univers des médias, de la culture, des loisirs et des pratiques culturelles. Par souci de cohérence et compte tenu de la très grande diversité des travaux que ces domaines de recherche sont susceptibles de rassembler, on restreindra cependant ici la problématique proposée en privilégiant une entrée spécifique : **l'analyse des relations entre musique** (pratiquée, produite, diffusée et/ou consommée) **et genre**.

En France, c'est essentiellement à partir de la fin des années 1970 que paraissent les premières études consacrées au thème « femmes et musique ». D'une manière générale, les littératures historique, musicologique ou encore sociologique révèlent une multiplicité d'approches permettant de questionner le rapport entre musique et genre : de l'étude des créations musicales féminines à celle de la condition sociale des musiciennes, en passant par les travaux consacrés aux « problématiques de la voix »<sup>16</sup>. Nombre de ces recherches mettent en évidence les phénomènes de différenciation des sexes et de domination masculine au travers de la pratique musicale<sup>17</sup>. Sur

---

<sup>10</sup> Charrier Philippe, 2004, « Comment envisage-t-on d'être sage-femme lorsqu'on est un homme ? », *Travail, genre et sociétés*, n°12, p. 105-124.

<sup>11</sup> On pourra voir, sur ce cas précis, le travail de Zanferrari F., 2001, *Les hommes assistants sociaux : des hommes pas comme les autres ? Regard sur une minorité professionnelle*. Thèse de doctorat, Nancy.

<sup>12</sup> On signalera sur cette problématique comparée la publication de l'ouvrage de Guichard-Claudic, Yvonne, Kergoat Danièle, Vilbrod Alain (ed), 2008, *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

<sup>13</sup> Molinier Pascale, Welzer-Lang Daniel, 2004 (2000), « Féminité, masculinité, virilité », pp. 77-82, In : Hirata Helena, Laborie Françoise, Le Doaré Hélène et Senotier Danièle (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, p. 79.

<sup>14</sup> Pinto Josiane, 1990, « Une relation enchantée. La secrétaire et son patron », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°84, p. 32-48.

<sup>15</sup> Lapeyre Nathalie, 2006, *Les professions face aux enjeux de la féminisation*, Paris, Octarès.

<sup>16</sup> Prévost-Thomas Cécile et Ravet Hyacinthe, (2007), « Musique et genre en sociologie », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 25, p. 185-208.

<sup>17</sup> Voir notamment Green Anne-Marie et Ravet Hyacinthe (dir.), 2005, *L'accès des femmes à l'expression musicale, apprentissage, création, interprétation. Les musiciennes dans la société*, Paris, L'Harmattan.

des terrains souvent plus lointains, l'ethnologie appréhende elle aussi les places et rôles de la musique dans la détermination de rapports sociaux de sexes<sup>18</sup>.

Les propositions de communication attendues pourront dépasser le cadre non exhaustif brièvement présenté ici en développant d'autres perspectives. Trois angles d'approches du rapport entre musique et genre, distingués selon le type d'acteurs étudiés, peuvent notamment être envisagés. L'analyse des différenciations sociales et sociologiques entre musiciens et musiciennes pourra être développée : en quoi femmes et hommes se distinguent-ils/elles (ou non) en termes de genres musicaux pratiqués, mais aussi de rapport à la pratique, de visibilité et de statuts, de représentations et de réception, etc. ? Du côté des consommateurs et consommatrices de musique, il s'agira par exemple de se demander comment s'incarnent les processus de socialisation sexuée dans des goûts musicaux, des pratiques d'écoute et/ou de consommation sexuellement différenciés ; enfin, les communications questionnant les places et rôles des médias et de l'industrie culturelle dans la production de représentations du masculin et du féminin à l'échelle de la société seront appréciées : ici, on pourra notamment se demander en quoi producteurs et diffuseurs de produits ou d'événements musicaux (artistes, albums, clips, concerts, rassemblements, festivals, revues ou émissions, etc.) contribuent-ils à produire, ou au contraire à remettre en cause, stéréotypes ou modèles de rôles genrés ?

### **A3 : Engagements militants et genre des causes.**

Bien que le genre s'est déployé dans les travaux de sciences sociales dès la fin des années 70, il faut attendre les années 90 pour que soit réellement développée une lecture genrée du militantisme<sup>19</sup> (ce qui est d'autant plus surprenant que l'introduction du genre dans les sciences sociales est précisément le fait de chercheur-e-s « militant-e-s », notamment féministes) qui vienne enfin rompre, au moins en partie, avec « l'invisibilité épistémologique » de la participation féminine<sup>20</sup> (voir B).

Les travaux qui abordent l'engagement (qu'il soit partisan, syndical, associatif, etc.) sous l'angle des rapports sociaux de sexe montrent deux choses. La première est que l'on y observe les mêmes phénomènes de hiérarchie et les mêmes inégalités que dans toutes les autres activités sociales (la domination masculine y étant comme ailleurs un principe organisateur des pratiques)<sup>21</sup>. La seconde est que l'organisation est elle-même génératrice de hiérarchies et d'inégalités<sup>22</sup>. Les espaces de mobilisation reflètent, mais aussi reproduisent les répartitions sexuées des causes et des tâches militantes alors même que certaines de ces organisations luttent contre cette hiérarchie et ces inégalités.

Les communications attendues dans cet atelier porteront plus spécifiquement sur les rapports qu'entretient le genre des personnes engagées avec celui des causes (dites féminines ou masculines). Il ne s'agira pas uniquement de questionner l'engagement d'hommes ou de femmes dans un cadre militant, ni l'engagement des militant-e-s dans des causes dites masculines ou féminines, mais de croiser ces éléments et d'atteindre les interdépendances entre des engagements

---

<sup>18</sup> Voir par exemple Poché Christian, 1989, « La femme et la musique. Le partage des tâches », *Les Cahiers de l'Orient*, 13, p. 11-21 ; ou encore Tauzin Aline, 2007, « Femme, musique et Islam. De l'interdit à la scène », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 25, p. 133-153.

<sup>19</sup> Voir par exemple : West Guida, Blumberg Rhoda Lois (eds.), 1990, *Women and Social Protest*, New York, Oxford University Press et, plus récemment, Taylor Verta, 1999, « Gender and Social Movements. Gender Process in Women's Self-Help Movements », *Gender and Society*, vol.13, n°1, p. 8-33.

<sup>20</sup> Contamin Jean-Gabriel, 2007, « Genres et modes d'entrée dans l'action collective. L'exemple du mouvement pétitionnaire contre le projet de loi Debré », *Politix*, vol.20, n°78, p.13-97.

<sup>21</sup> Bourdieu Pierre, 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil, Coll. Liber.

<sup>22</sup> Voir la synthèse introductive du dossier « militantisme et hiérarchies de genre » publié dans *Politix*, n°78, 2007.

générés, des causes dites masculines ou féminines, ainsi que les effets de ces interdépendances sur les formes d'organisations et de mobilisations.

Par exemple, quels sont les éclairages que peut apporter l'analyse d'engagement de femmes ou d'hommes dans des causes dites de femmes sur l'engagement et sur les rapports de genre ? De même pour les engagements de femmes dans des causes « viriles »<sup>23</sup>. On sait qu'une grande part des militantes dans les associations de lutte contre les violences faites aux femmes ont un rapport vécu à l'objet de la contestation, qu'en est-il des hommes alors que cette proximité genrée avec la cause est absente ?

Les réflexions pourront également porter sur les effets des engagements genrés sur l'organisation et les pratiques collectives de défense d'une cause. Pouvons-nous parler d'une redéfinition de la division sexuée des tâches et des responsabilités au sein de ces actions lorsque des hommes s'engagent dans des causes dites féminines ? Est-ce que l'engagement de militants dans des causes dites de femmes est synonyme d'une colonisation masculine, de la réintroduction de la domination ou est-ce un indice d'un renversement ?

Si les monographies peuvent tout à fait éclairer l'un ou l'autre de ces aspects, les approches comparatistes (des causes, des organisations ou des pratiques) devraient permettre une mise en perspective des différentes dimensions du questionnement.

## **B. Quelle heuristique du genre dans la recherche en sciences sociales ?**

*(Pas d'appel à contributions sur cet axe. La discussion sera ouverte à tou-te-s les participant-e-s).*

Le nombre de journées d'études et de colloques explicitement consacrés au genre programmés en France pour la seule année 2009 suffit à témoigner de la place fondamentale qu'occupe aujourd'hui la thématique dans le monde de la recherche. Partant notamment de ce constat, cette table ronde se propose d'engager une réflexion épistémologique sur les significations et conséquences de cet usage croissant du terme genre dans les productions scientifiques ; puis, plus globalement, sur le statut des « études de genre » selon les différentes disciplines tout d'abord, et dans les sciences sociales en général.

Fort de son succès, le concept de genre supporte des usages et des définitions multiples. La large diffusion des travaux issus des *gender studies*, appuyée par la prépondérance actuelle de l'anglais dans les échanges scientifiques et politiques à l'échelle internationale, explique sans doute en partie le recours croissant à la notion de genre dans les recherches francophones. A l'heure où des chercheur-e-s constatent une « quasi-substitution de genre à sexe », critiquent le « flou notionnel » dont souffre le concept et s'interrogent sur l'effet aseptisant qu'il produirait sur des problématiques auparavant abordées en termes de « rapports sociaux de sexes » ou de « féminisme »<sup>24</sup>, il semble nécessaire de questionner le sens et la portée heuristique du concept : En quoi se distingue-t-il du concept de sexe social ? Lui est-il substitut ou complémentaire ? Quelle est sa valeur opératoire ? Constitue-t-il, à proprement parler, une variable ? Que veut dire le fait de s'intéresser au genre dans une enquête, et réciproquement de ne pas s'y intéresser ? A quels présupposés théoriques est-il implicitement associé ? (Implique-t-il nécessairement une perspective critique et dénonciatrice ? Nivelle-t-il, au contraire des approches en termes de rapports sociaux de sexes, les spécificités des conditions masculine et féminine, réduisant ainsi la

---

<sup>23</sup> Comme l'a montré par exemple Magali Boumaza à propos des jeunes filles engagées au Front national. 2004, « Entrer en politique et devenir un homme : pour une lecture genrée du militantisme des jeunes frontistes », *Annales de la Faculté de Droit de Strasbourg*, n° 7, p. 115-136.

<sup>24</sup> Voir l'avant-propos de la réédition de Hurtig Marie-Claude, Kail Michèle, Rouch Hélène (dir.), 2002 (1991), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS Editions

visibilité des inégalités hommes/femmes ? Dans une perspective plus proche du courant *Queer*, permet-il d'aborder les questions d'identité genrée au-delà d'une conception strictement binaire des rapports de sexe ? etc.)

Par ailleurs il convient de s'interroger sur la place du genre selon les différentes sciences sociales. Nous l'avons dit, le terme « genre » reste largement ambigu. Ce concept embrasse un large champ d'étude qui va des enquêtes empiriques basées sur le sexe jusqu'au processus d'évolution des concepts de féminité et de masculinité. La notion est-elle la même pour les diverses sciences sociales qui l'utilisent : histoire, sociologie, ethnologie et anthropologie, sciences politiques... ? En effet chaque science a ses objets et ses méthodes, il s'agit donc d'interroger l'unicité de la problématique des relations hommes/femmes dans une perspective transversale et pluridisciplinaire : le genre est-il en premier lieu un concept sociologique, mobilisé *a posteriori* par d'autres disciplines ? Existe-t-il, dans chaque science sociale un champ spécifiquement consacré au genre ? A moins que le champ du genre ne soit d'emblée transdisciplinaire, la sociologie du genre appartenant plus aux études sur le genre qu'à la sociologie ?

Au-delà des spécificités disciplinaires, la question des usages du concept dans la production scientifique peut être considérée comme un préalable à celle du statut des « études de genre » dans l'univers des sciences sociales en général. En effet, le monde de la recherche constitue en lui-même un espace de la vie sociale : à ce titre, on peut se demander dans quelle mesure il reflète et/ou (re)produit des rapports sociaux et des représentations catégorielles liées au genre. La différence de visibilité des hommes et des femmes - qui vaut à ces dernières d'être fréquemment considérées comme « les grandes absentes » des études (sociologiques notamment) - est-elle à l'origine de l'institutionnalisation de ces nouveaux domaines d'étude<sup>25</sup>, tels qu'une sociologie du genre par exemple, qui auraient vocation à compenser l'hégémonie masculine dominant le reste des disciplines ? Quelle est la signification sociologique de l'existence même d'un champ consacré au genre ? Est-il révélateur d'une émancipation, de l'expression d'une forme de légitimation ou au contraire, d'une ghettoïsation de la question, sorte de relégation des questions liées au genre aux marges des disciplines ? Est-ce un simple effet de domination qui se rejoue dans le champ scientifique ? Que révèle l'entrée par le thème des inégalités ? A quel point cette division est-elle la résultante et/ou contribue-t-elle à l'ancrage de représentations sociales genrées ?

Introduite par des chercheur-e-s de différentes disciplines de sciences humaines et sociales, la table ronde aura vocation à faire émerger un échange entre tou-te-s les participant-e-s.

## 2. Le comité scientifique

Zoya Bagatova, Sagal Djama, Fatma Fersadou, Julie Gothuey, Claude Koslowsky, Quidora Morales-La-Mura, Khadija Noura, François Oudin, Thomas Pierre, Alexia Serré, Neloofa Shariat, Jérémy Sinigaglia, Sabrina Sinigaglia-Amadio.

## 3. Normes et transmission des documents

Les projets de communication (4000 signes maximum) doivent être envoyés par courrier électronique à [genre.metz2009@gmail.com](mailto:genre.metz2009@gmail.com)

---

<sup>25</sup> En témoigne les nombreux séminaires, ateliers, laboratoires et plus généralement groupes d'études plaçant le genre dans leurs intitulés.

Ils doivent spécifier la problématique qui sera soumise à la discussion et le terrain sur lequel s'appuie l'enquête. Les propositions strictement théoriques ne seront pas retenues.

D'un point de vue pratique, les propositions doivent comporter le nom de l'auteur-e et leur affiliation (nom du laboratoire d'appartenance et université, adresse postale et e-mail, numéro de téléphone personnel) ; titre de la communication et des mots clé (5 maximum).

Les textes seront présentés aux formats .doc ou .rtf

#### **4. Echéances**

Date limite d'envoi des propositions : **15 mars 2009**

Les communicant-e-s seront informé-e-s vers le **15 avril 2009** des communications retenues par le comité scientifique.

#### **Contacts :**

Emmanuelle Platzgummer,  
IGE 2L2S/ERASE Département de sociologie Université Paul-Verlaine, Metz  
03 87 31 56 52  
[Emmanuelle.platzgummer@univ-metz.fr](mailto:Emmanuelle.platzgummer@univ-metz.fr)

Pour toute demande liée au caractère scientifique des journées, contacter :  
[genre.metz2009@gmail.com](mailto:genre.metz2009@gmail.com)